

I A C F

INSTITUT DES AVOCATS  
CONSEILS FISCAUX



IFA FRANCE /  
International Fiscal Association

# CONFERENCE PETIT-DEJEUNER

Mardi 11 décembre 2018  
8H30 - 10H30

## LES PROCEDURES DE REGLEMENT NON JURIDICTIONNEL DES LITIGES FISCAUX INTERNATIONAUX

La Maison du Barreau – 2, rue Harlay – 75001 PARIS  
Métro Pont Neuf ou Cité

Animée par **Eric Bonneaud** et **Bruno Gibert**, avocats membres de l'IACF

Avec la participation de **Arnaud Sage**,  
Chef de la Mission Expertise juridique et économique internationale

Organisée par la Commission Fiscalité internationale de l'IACF

Validation de 2 heures au titre de la formation continue des avocats

---

### INSCRIPTION en LIGNE

Que vous soyez adhérent ou non à l'IACF, inscrivez-vous sur <http://www.iacf.fr>.

1. Cliquez sur le titre de la conférence qui vous intéresse. Cliquez sur « S'inscrire à cette conférence ». Vous allez être redirigé vers notre site d'inscription en ligne.
2. Si vous avez assisté à une de nos conférences par le passé, vous avez reçu par email le 12 juillet votre identifiant. Connectez-vous ! Votre identifiant est votre code Client IACF que vous soyez adhérent ou extérieur à l'IACF. Si vous n'avez jamais participé à l'une de nos formations, suivez les instructions pour demander la création de votre compte d'inscription en ligne.
3. Une fois connecté, commandez votre billet à la conférence en suivant les instructions.
4. Réglez votre inscription par CB, par virement, par chèque ou sur facture (selon accord).
5. Après validation de votre règlement, l'IACF vous enverra la facture correspondante comme à l'accoutumée.
6. Vos attestations de présence seront stockées dans votre compte personnel pendant 2 ans.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Les désistements notifiés dans un délai de 7 jours avant la conférence ne donneront pas lieu à remboursement. Les heures de formation sont validées dans le cadre de la formation continue des avocats. La manifestation pourra donner lieu à convention de formation sur demande.

**Vous rencontrez une difficulté ou souhaitez être accompagné lors de votre inscription :**

Fabienne Derrien 01 42 60 10 18 ou [fabienne.derrien@iacf.fr](mailto:fabienne.derrien@iacf.fr)

# LES PROCEDURES DE REGLEMENT NON JURIDICTIONNEL DES LITIGES FISCAUX INTERNATIONAUX

Mardi 11 décembre – 8h30/10h30

Les contrôles des opérations internationales se multiplient et créent mécaniquement des doubles impositions. L'OCDE et l'UE ont récemment développé de nouveaux instruments de règlement non juridictionnel des litiges fiscaux internationaux. Ces instruments entreront très prochainement en vigueur en France. Que prévoient-ils et dans quelle mesure améliorent-ils les procédures déjà existantes ?

## 8 h 00 Accueil petit-déjeuner des participants

## 8 h 30 Début de la conférence

### 1. Les instruments existants de règlement non juridictionnel des litiges internationaux

- La procédure amiable
- L'arbitrage
- Statistiques
- Retours d'expérience

### 2. Le renouvellement des instruments de règlement non juridictionnel des litiges internationaux

- Présentation des développements en matière de politique conventionnelle / OCDE / BEPS / MLI et travaux UE
- Quelles améliorations ?
- Articulation des différents instruments
- Mise en œuvre en France

## 10 h 30 Fin de la conférence

**Objectifs de la formation :** Actualiser vos connaissances sur les derniers développements relatifs au règlement des litiges fiscaux internationaux, afin d'appuyer votre pratique professionnelle quotidienne

**Public :** Avocats fiscalistes, aux conseils et aux fiscalistes en entreprise, adhérents et non-adhérents de l'IACF et de l'IFA.

**Tarifs :** Adhérent IACF et Adhérent IFA 60 € TTC, Extérieur 100 € TTC

**Prérequis :** Avoir une bonne maîtrise de la fiscalité internationale

**Modalités techniques :** Salle adaptée avec vidéo-projection et connexion wifi.

**Modalités pédagogiques :** Formation en présentiel en inter-entreprise. Essentiellement présentation magistrale.

**Encadrement :** Eric Bonneaud et Bruno Gibert, avocats membres de l'IACF, avec la participation de Arnaud Sage, Chef de la Mission Expertise juridique et économique internationale.

**Modalités d'évaluation :** Evaluation du contenu et de la qualité de la formation en fin de séminaire.

**Modalités de suivi :** Une attestation de présence validant les heures de formation au titre de la formation continue des avocats sera délivrée et sera disponible sur votre compte.